



ACTED ACT FOR CHANGE
INVEST IN TOMORROW

Organisation non gouvernementale

ASSOCIATION LOI 1901

33, rue Godot de Mauroy
75009 PARIS

**COMPTES ANNUELS AU
31 décembre 2016**



SOMMAIRE

BILAN	5
COMPTE DE RÉSULTAT	7
1- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	11
2- ÉVÈNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE	11
3- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	13
3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN –	
ACTIF	13
3-1-1 Immobilisations incorporelles.....	13
3-1-2 Immobilisations corporelles	13
3-1-3 Immobilisations financières.....	14
3-1-4 Stock	14
3-1-5 Créances.....	14
3-1-6 Disponibilités.....	14
3-1-7 Ecarts de conversion	14
3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN –	
PASSIF	15
3-2-1 Fonds associatifs	15
3-2-2 Subventions d'investissement	15
3-2-3 Fonds dédiés	15
3-2-4 Provisions pour risques et charges.....	15
3-2-5 Produits constatés d'avance.....	16
3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE	
RÉSULTAT	16
3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions	16
3-3-2 Subventions de fonctionnement	16
3-3-3 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	16
3-3-4 Contrats de Micro-crédit et d'Agro-Crédit	16
3-3-5 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel	16
3-3-6 Évaluation des contributions volontaires en nature	17
4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN	17
4-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS.....	17
4-1-1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles	17
4-1-2 Tableau de variation des amortissements.....	17
4-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS	18
4-2-1 Tableau de variation des immobilisations corporelles.....	18

4-2-2	Tableau de variation des amortissements.....	18
4-3	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	18
4-3-1	Tableau de variation des immobilisations financières	18
4-3-2	Participations	19
4-3-3	Prêts.....	19
4-3-4	Dépôts et cautionnements, autres immobilisations financières.....	19
4-4	USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS.....	20
4-5	ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE	20
4-6	ECARTS DE CONVERSION ACTIF	21
4-7	FONDS ASSOCIATIFS	22
4-7-1	Tableau de variation des fonds associatifs.....	22
4-7-2	Affectation du résultat de gestion propre de l'exercice.....	22
4-7-3	Titres Associatifs.....	22
4-8	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	22
4-9	TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES.....	23
4-10	DETTES FINANCIÈRES	24
4-11	ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	24
4-12	CHARGES À PAYER	24
4-13	COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF	25
4-13-1	Produits constatés d'avance.....	25
4-13-2	Ecarts de conversion passif.....	25
5-	COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT	26
5-1	DÉTAIL ET VARIATION DES PRODUITS DU BUDGET PRINCIPAL PAR PAYS	26
5-2	VENTILATION DES SUBVENTIONS ACQUISES PAR FINANCEUR.....	27
5-3	DETAIL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	27
5-4	DETAIL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION.....	27
5-5	RÉSULTAT FINANCIER	27
5-6	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	28
6-	AUTRES INFORMATIONS.....	28
6-1	VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIÉ DE L'ASSOCIATION	28
6-2	RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX ORGANES DE DIRECTION	28
6-3	SITUATION FISCALE.....	29
6-4	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	29
6-5	VALORISATION DU BÉNÉVOLAT ET DES CONTRIBUTIONS EN NATURE.....	29



6-6 ENGAGEMENTS POUR INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE.....	29
6-7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	29
6-8 ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE.....	29
7- COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES.....	30
7-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	31
7-1-1 Définition des missions sociales	31
7-1-2 Méthodes d'élaboration du CER.....	32
7-2 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX EMPLOIS	33
7-2-1 Charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics.....	33
7-2-2 Frais de fonctionnement	33
7-3 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX RESSOURCES.....	34
7-3-1 Dons manuels	34
7-3-2 Autres fonds privés	34
7-3-3 Subventions et autres concours publics	34
7-3-4 Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice.....	34
7-4 FONDS DÉDIÉS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE	34
7-5 INDICATEURS.....	35
7-5-1 Emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat.....	35
7-5-2 Ressources de l'exercice par nature	35

BILAN

ACTIF (en euros)	Réf. annexe	Brut	Amort. et provisions	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles :	4-1	210 947	178 275	32 672	64 105
Frais d'établissement		0	0	0	0
Frais de recherche et de développement		0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires		0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles		210 947	178 275	32 672	64 105
Immobilisations incorporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes sur immo. incorporelles		0	0	0	0
Immobilisations corporelles :	4-2	2 607 626	2 416 607	191 020	231 006
Terrains		0	0	0	0
Constructions		0	0	0	0
Inst. techniques, mat. et outillage industriels		0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles		2 607 626	2 416 607	191 020	231 006
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes sur immo. corporelles		0	0	0	0
Immobilisations financières :	4-3	10 228 054	259 444	9 968 610	8 781 986
Participations	4-3-2	2 522 701	259 444	2 263 257	2 473 063
Créances rattachées à des participations		0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		3 172	0	3 172	3 172
Prêts	4-3-3	7 335 848	0	7 335 848	5 928 148
Autres immobilisations financières	4-3-4	366 334	0	366 334	377 603
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		13 046 627	2 854 326	10 192 301	9 077 097
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours		0	0	0	0
Créances		124 268 808	0	124 268 808	119 586 312
Avances et acomptes versés sur commandes		0	0	0	0
Créances usagers et comptes rattachés	4-4	122 207 837	0	122 207 837	117 695 970
Autres créances	4-5	2 060 971	0	2 060 971	1 890 342
Disponibilités et divers		20 312 316	0	20 312 316	24 847 496
Valeurs mobilières de placement		0	0	0	0
Disponibilités		20 312 316	0	20 312 316	24 847 496
Comptes de régularisation		12 577 250	0	12 577 250	11 346 667
Charges constatées d'avance		369 985	0	369 985	307 173
Ecart de conversion actif	4-6	12 207 265		12 207 265	11 039 494
TOTAL ACTIF CIRCULANT		157 158 374	0	157 158 374	155 780 476
TOTAL GÉNÉRAL		170 205 001	2 854 326	167 350 676	164 857 572

PASSIF (en euros)	Réf. annexe	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds associatifs	4-7	8 199 629	6 380 140
Fonds associatifs sans droit de reprise		6 380 140	3 953 353
Subventions d'investissement sans condition d'octroi		0	0
Ecart de réévaluation		0	0
Réserves		0	0
Report à nouveau des résultats de gestion propre		0	0
Résultat de gestion propre		1 819 489	2 426 787
Subventions d'investissement sur biens renouvelables			
Autres fonds associatifs	4-7	4 520 756	2 520 756
Fonds associatifs avec droit de reprise		950 756	950 756
Titres associatifs		3 570 000	1 570 000
Résultat micro et agro crédit		0	0
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		0	0
Provisions réglementées		0	0
Droit des propriétaires (commodat)		0	0
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS		12 720 385	8 900 896
Provisions pour risque de change	4-8	0	0
Provisions pour risque pays	4-8	1 319 071	1 526 633
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 319 071	1 526 633
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	4-9	29 411 200	21 510 120
Fonds dédiés sur autres ressources		0	0
TOTAL FONDS DÉDIÉS		29 411 200	21 510 120
DETTES			
Dettes financières	4-10	8 163 533	12 260 622
Emprunts et emprunts obligataires		7 850 000	5 700 000
Concours bancaires courants et autres emprunts et dettes		313 533	6 560 622
Dettes diverses		5 879 788	3 352 086
Avances et acomptes perçus sur usagers		3 093 609	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 198 781	1 139 269
Dettes fiscales et sociales	4-11	1 081 795	1 378 135
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes	4-11	505 604	834 683
Comptes de régularisation	4-13	109 856 698	117 307 215
Produits constatés d'avance		95 922 969	105 661 488
Ecart de conversion passif		13 933 729	11 645 728
TOTAL GÉNÉRAL		167 350 676	164 857 572



COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en euros)	Réf. annexe	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Produits de l'activité principale		170 262 778	152 854 515
Subventions de Fonctionnement	5-1	169 235 241	151 852 684
Autres produits des établissements		0	0
Produits des activités annexes		792 369	648 600
Ventes de marchandises		0	0
Ventes de biens		144	2 539
Ventes de services		208 012	230 505
Dons		26 562	119 427
Legs et donations		0	0
Cotisations		450	760
Autres produits	5-3	651 216	39 213
Reprises sur provisions		409 621	0
Transferts de charges d'exploitation		158 133	20 947
Autres produits		83 462	18 266
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		170 913 993	152 893 728
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges externes		90 607 582	92 020 769
Matières premières, fournitures et autres approvisionnements		64 544 710	65 569 731
Var. stocks matières premières, fournitures et autres appro.		0	0
Autres achats et charges externes		26 062 872	26 451 038
Impôts, taxes et versements assimilés		569 003	406 153
Charges de personnel		63 000 436	68 324 935
Salaires et traitements		51 869 300	56 834 026
Charges sociales		11 131 136	11 490 909
Dotations d'exploitation		583 273	1 035 750
Dotations aux amortissements sur immobilisations		449 151	332 800
Dotations aux provisions sur immobilisations		0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant		0	366 318
Dotations aux provisions pour risques et charges		134 122	336 632
Autres charges d'exploitation	5-4	4 190 495	1 935 432
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		158 950 788	163 723 040
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER		11 963 205	(10 829 311)

COMPTE DE RÉSULTAT (suite) (en euros)	Réf. annexe	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER		11 963 205	(10 829 311)
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		0	0
Bénéfice attribué ou perte transférée		0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré		0	0
Produits financiers		4 452 521	9 994 942
Produits financiers de participation		0	0
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	0
Autres intérêts et produits assimilés		205 529	235 181
Reprises financières sur prov., dépréciations et transferts de charges		0	1 065 717
Différences positives de change		4 246 992	8 694 043
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements		0	0
Charges financières		6 326 295	4 117 630
Dotations financières aux amortissements et dépréciations		259 444	0
Intérêts et charges assimilées		422 426	403 694
Différences négatives de change		5 644 425	3 713 936
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placements		0	0
RÉSULTAT FINANCIER	5-5	(1 873 774)	5 877 312
RÉSULTAT COURANT avant impôts		10 089 431	(4 951 999)
Produits exceptionnels		794 841	151 851
Produits exceptionnels sur opération de gestion		429 560	16 712
Produits exceptionnels sur opération en capital		66 901	100 139
Reprises exceptionnelles sur prov., dépréc. et transferts de charges		298 380	35 000
Charges exceptionnelles		875 462	305 230
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		875 462	305 230
Charges exceptionnelles sur opération en capital		0	0
Dotations exceptionnelles aux amort. et aux dépréciations		0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	5-6	(80 621)	(153 379)
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	4-7	17 854 163	26 515 979
ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	4-7	26 043 484	18 983 814
TOTAL DES PRODUITS		194 015 518	189 556 500
TOTAL DES CHARGES		192 196 029	187 129 713
EXCÉDENT OU DÉFICIT		1 819 489	2 426 787
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	6-5		
Produits		0	0
Bénévolat		0	0
Prestations en nature		0	0
Dons en nature		0	0
Charges		0	0
Secours en nature		0	0
Mise à disposition gratuite de biens et services		0	0
Personnel bénévole		0	0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Depuis 1993, l'association de solidarité internationale ACTED répond aux besoins humanitaires des populations dans les situations de crise et au respect de leur dignité, tout en favorisant et mettant en œuvre des opportunités pour un développement durable, en investissant dans les potentiels de l'Homme.

Indépendante, privée et à but non lucratif, l'ONG française ACTED (statut association loi 1901) œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence, et les valeurs de responsabilité, d'impact, d'esprit d'entreprise et d'inspiration.

ACTED a mis en œuvre 495 projets en 2016 pour 555 contrats de financement signés, auprès de plus de 11 millions de bénéficiaires en Afrique, Asie, Moyen-Orient Afrique du Nord (MENA), Amérique Latine/Caraïbes et en Europe.

Les interventions d'ACTED s'articulent autour de trois piliers :

- La réponse aux urgences et construction de la résilience face aux situations de crise ;
- La co-construction d'une gouvernance effective ;
- La promotion d'une croissance inclusive et durable.

Fort de son expérience au plus près des situations et des besoins des communautés vulnérables de par le monde, l'ONG ACTED contribue à la promotion des Objectifs du développement durable, en plaidant en faveur d'une approche intégrée, la co-construction et un partenariat mondial.

Associée à de nombreux partenaires français, européens et internationaux, ACTED s'engage pour promouvoir et développer des approches et des initiatives innovantes, les principes humanitaires, les nouvelles solidarités et des convergences entre opérateurs privés, acteurs publics et ONG du Nord et du Sud sur des thèmes tels que l'efficacité et la transparence de l'aide, l'évaluation et l'information et la coordination de l'urgence humanitaire, la promotion de la gouvernance locale et l'appui aux sociétés civiles, l'accès durable au revenu et la microfinance, la prévention et la réduction des catastrophes, le lien entre aide au développement, développement durable et social business, la sécurité alimentaire, etc.

2- ÉVÈNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

L'association ACTED est présente dans 33 pays, et a mis en œuvre 495 projets dans un continuum aide humanitaire, réhabilitation et développement dans 33 d'entre eux en 2016.

Sur le plan opérationnel, ACTED a poursuivi son travail de mobilisation sur les principales crises humanitaires, et en premier lieu au Moyen-Orient. ACTED a maintenu son intervention régionale, dans le cadre de la réponse à la crise des réfugiés syriens et aux déplacés. Un soutien accru a été apporté aux populations déplacées ainsi qu'aux communautés hôtes, dans des camps ou en milieu urbain, avec un nombre croissant de projets d'urgence menés en Syrie, en lien avec les communautés locales. Des projets de réhabilitation et de stabilisation ont été lancés en Syrie et en Irak, avec un soutien aux acteurs locaux dans la fourniture de services essentiels et des programmes de renforcement de la résilience des populations affectées par une crise qui dure.

Dans les autres pays de la région, ACTED s'est consacrée au renforcement graduel des capacités des autorités locales pour répondre aux besoins des populations déplacées et leur assurer un accès aux services essentiels des populations sur leurs territoires, tout en continuant ses interventions d'urgence, avec la distribution de bien de première nécessité, de rations alimentaires, la gestion de camps, l'appui en eau, assainissement et hygiène, ainsi que des activités de protection des mineurs et des femmes. Forte de sa présence au Yémen depuis plusieurs années, ACTED a par exemple renforcé sa mobilisation en réponse aux besoins humanitaires d'une large partie de la population affectée par deux ans de conflits, avec notamment des projets en eau et assainissement, tout en poursuivant ses projets de sécurité alimentaire et d'appui à la chaîne de valeur du café. Dans un contexte de chômage particulièrement élevé pour une large partie de la population du Moyen-Orient et en particulier des jeunes, ACTED a également développé des programmes d'accès à l'emploi des jeunes diplômés et des femmes en particulier, avec des forums dédiés et d'autres initiatives visant à appuyer l'inclusion des acteurs de la société civile et des jeunes, que cela soit dans le Territoire Palestinien occupé, en Jordanie ou en Libye.



Sur le continent africain, ACTED a déployé des interventions massives dans la région de Lac Tchad, en République Centrafricaine, Somalie, et au Soudan du Sud, en réponse aux déplacements des populations liée aux situations de conflits et de violences de groupes armés qui viennent aggraver un contexte environnemental dégradé avec la sécheresse. Dans la région de Lac Tchad, les équipes d'ACTED ont par exemple offert une aide humanitaire essentielle (sécurité alimentaire, eau, hygiène et assainissement, et en abris) aux communautés déplacées et hôtes affectées par la crise Boko Haram. ACTED a, en outre, contribué à faciliter le processus de relèvement post-crise, en facilitant l'accès des populations aux biens et services essentiels ainsi qu'à des opportunités de générer des revenus. En République Centrafricaine des interventions en milieu urbain ont notamment été développées en réponse aux problématiques de retour et de stabilisation. En réponse aux changements climatiques, ACTED a également développé ses programmes d'alerte précoce et de renforcement de la résilience, notamment au Tchad, Kenya, Somalie et Ouganda.

En Asie, Les équipes d'ACTED ont été déployées en réponse à de nouvelles crises humanitaires, comme ce fut le cas avec le typhon Nock Ten qui a frappé les Philippines le 25 décembre 2016, avec une réponse immédiate apportée par les équipes d'ACTED. Par ailleurs, ACTED a poursuivi ses programmes de préparation aux catastrophes naturelles, notamment en Asie Centrale, Sri Lanka, Myanmar et aux Philippines où ACTED a mis en œuvre un programme intégré d'adaptation aux changements climatiques, en suite de l'Accord de Paris sur le climat. Afin de contribuer à un développement économique durable et inclusif, ACTED a développé l'accès à une éducation de qualité pour les enfants et les jeunes (Cambodge, Afghanistan), soutenu des programmes de formation professionnelle et technique (programmes dits TVET) et des apprentissages avec une attention particulière dédiée aux femmes et aux jeunes (Thaïlande, Cambodge, Afghanistan, Pakistan). Ont également été mises en œuvre des actions d'appui au développement du secteur privé, notamment pour les petites et moyennes entreprises, et à la productivité dans le secteur informel, dans les contextes urbains et péri-urbains (Afghanistan, Pakistan, Sri Lanka). ACTED a contribué à promouvoir la production de produits agricoles de qualité, à haute valeur ajoutée, dans de bonnes conditions de travail, avec une attention portée au respect de l'environnement et à l'amélioration des conditions socio-économiques des fermiers et des communautés locales.

Forte de son expertise et ancrage en Haïti, ACTED a été en mesure de déployer une réponse humanitaire multisectorielle à la suite du typhon Matthew qui a ravagé l'île en octobre 2016, avec des opérations d'envergure de distributions alimentaires, d'accès à l'eau potable, de soutien aux abris, couplées à des programmes de reconstruction des moyens de subsistance et des infrastructures collectives détruites. ACTED a ainsi largement contribué à endiguer une nouvelle épidémie de choléra dans un pays marqué par une pauvreté endémique et des catastrophes naturelles récurrentes.

2016 a été en outre l'année de la poursuite du déploiement d'une stratégie de développement spécifique auprès d'acteurs institutionnels et autres relais d'opinion en France avec la Stratégie France. Cette stratégie consiste à accroître la visibilité d'ACTED auprès des pouvoirs publics en France, auprès des principaux décideurs économiques en France, ainsi qu'auprès des médias, assurer l'ancrage de l'association auprès de la société civile française, et développer de nouvelles sources de financement pour l'ONG ACTED.

Enfin ACTED a poursuivi en 2016 les chantiers lancés en 2015 pour renforcer les capacités des fonctions supports (Ressources Humaines, Administration, Finances, Audit, Sécurité) et programme (création d'une unité Evaluation et monitoring sous la Direction Programme) de son siège.

3- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'association ACTED pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions du règlement n°2009-01 du CRC et du règlement n° 2014-03 de l'ANC relatifs respectivement, aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – ACTIF

3-1-1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Autres immobilisations incorporelles 1 à 3 ans

3-1-2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- | | |
|---|---|
| - Installations et agencements | 5 à 10 ans |
| - Installations techniques, matériels et outillages | 3 à 5 ans |
| - Matériel de transport | 3 à 5 ans ou sur la durée de la mission |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau | 3 à 10 ans |

Les immobilisations acquises d'occasion sont amorties linéairement sur la durée de vie restant à courir.

Immobilisations inscrites en dépenses éligibles dans les comptes d'emploi :

Les dépenses éligibles au titre des comptes d'emploi et correspondant à des immobilisations sont enregistrées en totalité en charges de fonctionnement conformément à la convention passée avec les organismes financeurs de contrôle, de tarification ou de tutelle. Une fois le compte d'emploi clos, elles peuvent être activées sur les fondements de la réévaluation libre, dans la mesure où elles seront utilisées sur de nouveaux programmes. Le mode et la durée de leur amortissement sont les mêmes que pour les immobilisations acquises d'occasion.



3-1-3 Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable, compte tenu de la situation nette des filiales.

Il est notamment tenu compte pour la détermination de la valeur d'usage des différents éléments incorporels reconnus au moment de l'acquisition des titres et dont la valeur est suivie chaque année.

Une dépréciation est constatée sur les avances financières accordées quand la recouvrabilité de celles-ci s'avère incertaine à la clôture de l'exercice.

3-1-4 Stock

Les stocks à la clôture de l'exercice sont composés de matériels et fournitures destinés aux missions. Ils concernent principalement des matériaux de constructions utilisés dans le cadre de projet d'infrastructures, ainsi que de produits de première nécessité (savons, couvertures) utilisés dans le cadre de projets de distributions à des populations très vulnérables. Ces stocks sont non significatifs en raison de leur consommation rapide et ne sont pas valorisés dans les comptes de l'association.

3-1-5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsqu'apparaît un risque de non recouvrement.

3-1-6 Disponibilités

Les disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice. Les écarts de conversion à la clôture de l'exercice font l'objet d'une inscription aux comptes 666 « Pertes de change » ou 766 « Gains de change ».

3-1-7 Ecarts de conversion

Par dérogation, les créances usagers, les fonds dédiés ainsi que les subventions perçues d'avance en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au taux moyen pondéré de l'exercice calculé sur les dépenses enregistrées au cours de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est inscrite dans des comptes de régularisation actifs ou passifs suivant leur sens.

Les dettes fournisseurs et les prêts figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice. Les écarts de conversion sont inscrits au bilan dans des comptes de régularisation actifs ou passifs suivant leur sens.

La provision pour perte de change constatée est limitée à l'excédent des pertes sur les gains. En effet, les opérations concernées ayant des termes suffisamment voisins, les pertes et les gains latents sont considérés comme concourant à une position globale de change.



3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – PASSIF

3-2-1 Fonds associatifs

Les opérations relevant d'un droit de regard des organismes financeurs de contrôle, de tarification ou de tutelle font l'objet d'une comptabilité distincte de celles relevant de la compétence exclusive de l'association ACTED et de ses instances de direction. Les premières constituent le domaine de la **gestion contrôlée**, les secondes, celui de la **gestion propre**.

La gestion contrôlée concerne l'activité Micro-Crédit et Agro-Crédit, activité qui n'est plus développée chez l'association ACTED et, par conséquent, résiduelle.

La situation patrimoniale de l'association est obtenue par agrégation de la gestion propre (Fonds associatifs), et de la gestion contrôlée (Autres fonds associatifs).

Autres Fonds associatifs, Titres Associatifs

ACTED a émis des Titres Associatifs portant intérêt à taux fixe pour un montant total de 860 000 € en date du 30 juin 2012, puis 60 000 € en date du 31 mai 2013, puis 650 000 € en date du 15 septembre 2014 et enfin 2 000 000 € en date du 27 juin 2016. Le terme « Titre Associatif » désigne chacune des Obligations émises par ACTED remboursables à son initiative et constituant des créances de dernier rang conformément à l'article L. 231-9 du code monétaire et financier. Ainsi les titres sont portés en haut de bilan dans la catégorie « autres fonds associatifs ».

3-2-2 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées ayant pour objet le financement de biens sont inscrites directement en « Fonds associatifs » dans la mesure où elles ne sont pas grevées de conditions d'octroi. Dans le cas contraire, elles sont inscrites en « Autres fonds associatifs ».

Ces subventions sont rapportées au compte de résultat sur la durée d'amortissement des biens concernés lorsqu'ils sont amortissables, ou sur 10 ans au plus dans le cas contraire.

3-2-3 Fonds dédiés

Les subventions de fonctionnement octroyées avec des conditions d'emploi font l'objet d'un suivi individualisé au travers d'un compte d'emploi.

La quote-part des subventions de fonctionnement incombant à l'exercice et non encore utilisée à la clôture est inscrite au passif en « Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement », et en charge au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ». Ces sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises en produits au compte de résultat sous la rubrique « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », au rythme de réalisation des engagements.

3-2-4 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'Association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.



3-2-5 Produits constatés d'avance

Lorsque les subventions de fonctionnement octroyées financent des actions qui s'étalent sur plusieurs exercices, elles sont réparties en fonction des périodes ou étapes définies dans les conventions ou, à défaut, *pro rata temporis*. La quote-part des subventions de fonctionnement incombant aux exercices futurs, et correspondant aux subventions perçues d'avance, est inscrite au passif en « Produits constatés d'avance ».

3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions

L'association intervient principalement dans des régions où, en raison de pratiques commerciales locales, les règlements des dépenses auprès des fournisseurs se font à l'obtention des biens ou des services. Ces dépenses sont en conséquences comptabilisées qu'une fois acquittées dans la mesure où les biens ont effectivement été livrés et les prestations effectuées.

3-3-2 Subventions de fonctionnement

Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du règlement n°2009-01 du CRC. La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en « Produits constatés d'avance » et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu au constat d'une charge inscrite en « Engagement à réaliser sur ressources non affectées ».

Le suivi des subventions de fonctionnement se fait au travers de comptes d'emploi individualisés. Ces comptes d'emploi sont présentés aux organismes financeurs dans la devise de la convention. Les dépenses engagées sur le « terrain » sont converties dans la devise du compte d'emploi au taux InforEuro du mois de leur décaissement.

3-3-3 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous la rubrique « Fonds dédiés » au bilan sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

3-3-4 Contrats de Micro-crédit et d'Agro-Crédit

Le résultat comptable issu des contrats de Micro-crédit et d'Agro-crédit est isolé, de par sa nature, dans un compte de résultat avec droit de reprise intitulé « Résultat micro et agro crédit ».

3-3-5 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

3-3-6 Évaluation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires sont, par nature, effectuées à titre gratuit. Elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces ainsi que de biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état par l'association. Elles sont valorisées dans la mesure où l'on dispose à leur égard de méthodes d'enregistrement fiables, d'informations quantifiables et valorisables et que leur montant est significatif.

4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

4-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

4-1-1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles

Valeur brute (en euros)	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Logiciels	201 950	3 492		205 442
Marques	5 505			5 505
TOTAL	207 455	3 492	0	210 947

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de logiciels, du site internet et de la marque Pharmaciens Sans Frontières (PSF).

4-1-2 Tableau de variation des amortissements

Amortissements (en euros)	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Logiciels	143 349	34 926		178 275
TOTAL	143 349	34 926	0	178 275

4-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

4-2-1 Tableau de variation des immobilisations corporelles

Valeur brute (en euros)	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Ins. générales et agencements	173 656	17 666		191 323
Matériel de transport	1 861 102	295 174	35 489	2 120 786
Matériel de bureau et informatique	175 503	27 540		203 042
Inst. techniques, matériel et outillage	37 521	33 860		71 381
Mobilier de bureau	21 094			21 094
TOTAL	2 268 876	374 240	35 489	2 607 626

Les acquisitions de l'exercice se composent essentiellement de six véhicules roulants pour la mise en œuvre des missions dans les différents pays.

De plus des investissements dans le parc informatique et téléphonique du siège ont été réalisés ce qui explique la variation des postes « matériel de bureau informatique du siège » et « installation techniques, matériel et outillage ».

Enfin, des travaux pour l'entretien du siège social de l'association justifient les augmentations du poste « installations générales et agencements ».

4-2-2 Tableau de variation des amortissements

Amortissements (en euros)	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Ins. générales et agencements	138 844	12 342		151 186
Matériel de transport	1 694 048	370 592	35 489	2 029 151
Matériel de bureau et informatique	150 990	19 849		170 839
Inst. techniques, matériel et outillage	35 116	10 771		45 887
Mobilier de bureau	18 873	671		19 543
TOTAL	2 037 870	414 226	35 489	2 416 607

4-3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

4-3-1 Tableau de variation des immobilisations financières

Valeur brute (en euros)	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Titres de participations	2 473 063	50 069	431	2 522 701
Autres titres immobilisés	3 172			3 172
Prêts, et autres immo. financières	5 928 148	4 927 925	3 520 226	7 335 848
Dépôts, cautionnements et autres	377 603	144 504	155 773	366 334
TOTAL	8 781 986	5 122 498	3 676 430	10 228 054

4-3-2 Participations

Valeur brute (en euros)	31/12/2015	Augment.	Diminut.	31/12/2016	Capital	Capitaux propres	% détenu
Oxus Holding	1 280 319	50 069		1 330 388	57 423	1 537 424	54,1%
ABC Microfinance *	107 163		431	106 732	2 598 200	-86 113	4,1%
Oxus Kirghizistan	1 055 581			1 055 581	1 811 479	909 463	50,2%
Titres F-451	30 000			30 000	23 569	307 767	2,1%
TOTAL	2 473 063	50 069	431	2 522 701			

Les titres de participations Oxus Holding ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 259 444 € au 31 décembre 2016.

* données 2015

4-3-3 Prêts

Valeur brute (en euros)	31/12/2015	Augment.	Diminut.	31/12/2016
Micro et agro crédits	1 726			1 726
Prêts	5 926 422	4 927 925	3 520 226	7 334 122
TOTAL	5 928 148	4 927 925	3 520 226	7 335 848

Les Prêts concernent Oxus Tadjikistan, Oxus Kirghizistan, Oxus Holding, Oxus Development Network et OXH.

De nouveaux prêts ont été consentis en 2016 pour 3 874 K€, tandis que 2 609 K€ ont été remboursés au cours de l'exercice.

4-3-4 Dépôts et cautionnements, autres immobilisations financières

Valeur brute (en euros)	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Dépôts et cautionnements Paris	62 665	12 720	270	75 115
Dépôts et cautionnements Terrains	314 937	111 439	155 503	270 873
Apports associatifs	0	20 345	0	20 345
TOTAL	377 603	144 504	155 773	366 334

Les dépôts et cautionnements « terrains » correspondent aux dépôts de garantie versés pour les locations des bureaux et des logements du personnel.



4-4 USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS

Il s'agit des subventions restant à recevoir sur les contrats signés.

Valeur brute (en euros)	31/12/2016
OFDA - Office for Foreign Disaster Assistance	28 042 760
Europeaid	17 259 958
UNICEF - Fonds des Nations Unies pour l'enfance	12 654 019
DFATD - Department of Foreign Affairs, Trade and Development of Canada	7 783 101
WFP - Programme Alimentaire Mondial	6 447 393
Concern Worldwide	4 968 210
ECHO - Service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne	4 487 758
BPRM - Bureau of Population, Refugees, and Migration - Department of State	3 860 578
UNOCHA - Bureau de la coordination des affaires humanitaires	3 489 827
Autres financeurs non détaillés - financements inférieurs à 3 M€	33 214 232
TOTAL	122 207 837

4-5 ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Valeur brute (en euros)	31/12/2016	À un an au plus	À plus d'un an
SUR ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	7 335 848	635 101	6 700 747
Dépôts, cautionnements et autres immo. financières	366 334	0	366 334
TOTAL DES CRÉANCES SUR ACTIF IMMOBILISÉ	7 702 182	635 101	7 067 081
SUR ACTIF CIRCULANT			
Organismes et usagers douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances sur les organismes et usagers	122 207 837	122 207 837	0
Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	517 366	517 366	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
État et autres collectivités - Divers	0	0	0
Groupe et associés	305 281		305 281
Débiteurs divers	1 238 323	1 238 323	0
Charges constatées d'avance	369 985	369 985	0
TOTAL DES CRÉANCES SUR ACTIF CIRCULANT	124 638 793	124 333 512	305 281



4-6 ECARTS DE CONVERSION ACTIF

(en euros)	31/12/2016
Afghanistan	3 920 694
Asie Centrale	242 885
Pakistan	1 978 240
Kyrgyzstan	104 102
Sri Lanka	3 702
Indonésie	986
Irak	242 370
Liban	35 499
Palestine	10 762
Jordanie	397 049
Libye	41 772
Yemen	548 584
Turquie/Syrie	371 335
Congo-brazzaville	2 850
République démocratique du Congo	926 804
Tchad	253 054
Sud Soudan	2 029 137
Kenya	72 073
Ouganda	119 975
République Centrafricaine	173 636
Somalie	145 500
Niger	113 493
Mali	18 727
Nicaragua	20 029
Haïti	166 935
Myanmar	78 530
Cambodge	15 550
Philippines	67 722
Nepal	100 774
Paris	62
Ecart de conversion sur prêts	0
Ecart de conversion sur dettes fournisseurs	4 433
TOTAL	12 207 265



4-7 FONDS ASSOCIATIFS

4-7-1 Tableau de variation des fonds associatifs

(en euros)	31/12/2015	Augment.	Diminutions	31/12/2016
FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 953 353	2 426 787	0	6 380 140
Résultat de gestion propre	2 426 787	1 819 489	2 426 787	1 819 489
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS	6 380 140	4 246 276	2 426 787	8 199 629
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds associatifs avec droit de reprise	950 756	0	0	950 756
Titres associatifs	1 570 000	2 000 000	0	3 570 000
TOTAL DES AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	2 520 756	2 000 000	0	4 520 756
TOTAL	8 900 896	6 246 276	2 426 787	12 720 385

4-7-2 Affectation du résultat de gestion propre de l'exercice

L'excédent de l'exercice, de 1 819 489 €, définitivement acquis au 31 décembre 2016 sera affecté après approbation, de la manière suivante :

- En fonds associatifs sans droit de reprise : pour le résultat issu de la gestion propre : 1 819 489 €
- En fonds associatifs avec droit de reprise : pour le résultat issu de la gestion contrôlée : 0 €

4-7-3 Titres Associatifs

Dans le cadre de la restructuration de son financement, ACTED a émis des titres associatifs :

- En date du 30 juin 2012 : des titres associatifs à taux fixe de 4 % les cinq premières années, 5% la sixième année et 5.98% à compter du 30 juin 2018. Quatre entités ont souscrit à cette émission pour un montant total de 860 000 €.
- En date du 31 mai 2013 : des titres associatifs à taux fixe de 4 % les cinq premières années, 4.45 % la sixième année et 4.9 % à compter du 1^{er} juin 2019. Une entité a souscrit à cette émission pour un montant de 60 000 €.
- En date du 15 septembre 2014 : des titres associatifs à taux fixe de 4 % les cinq premières années, 4.45% la sixième année et 4.9% à compter du 15 septembre 2020. Deux entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 650 000 €.
- En date du 27 juin 2016 : des titres associatifs à taux fixe de 3.5 % sur toute sa durée. Quatre entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 2 000 000 €.

Ces titres sont remboursables à l'initiative de l'émetteur et constituent des créances de dernier rang conformément à l'article L.239-9 du code monétaire et financier), ils sont inscrits au bilan dans les fonds propres pour un montant total de 3 570 000 €.

4-8 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Aucune provision pour risque de perte de change n'est inscrite dans les comptes au 31 décembre 2016.

Une provision pour risque est comptabilisée au 31 décembre 2016 pour 1 319 071 €. Elle comprend :

- des provisions pour risques audit sur le terrain pour un montant total de 469 071 € ;
- une provision pour risque pays d'un montant de 850 000 €.



4-9 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Les fonds dédiés au 31 décembre 2016 représentent 29 411 K€ contre 21 510 K€ l'année précédente. Les fonds dédiés sont principalement constitués par les subventions de fonctionnement reçues. Le suivi de l'utilisation des fonds dédiés par zone géographique au 31 décembre 2016 se présente de la façon suivante :

(en euros)	31/12/2015	Augment.	Diminut.	Ecart de convers.	31/12/2016
Fonds dédiés sur subv. de fonct.					
Programmes engagés en Afghanistan	1 787 753	1 938 839	1 552 075	-32 431	2 142 087
Programmes engagés au Tadjikistan	416 578	129 393	133 478	-1 355	411 138
Programmes engagés au Pakistan	2 379 432	746 295	2 304 037	-75 394	746 296
Programmes engagés au Sri Lanka	7 822	71 885	0	0	79 707
Programmes engagés au Liban	1 233 831	1 620 800	999 680	5 883	1 860 833
Programmes engagés en Palestine	52 869	103 180	52 869	0	103 180
Programmes engagés en Irak	2 079 279	2 937 543	1 110 696	-17 718	3 888 407
Programmes engagés en Jordanie	152 809	4 113 359	71 318	-27 343	4 167 508
Programmes engagés en Afrique - Congo	34 779	25 699	35 221	470	25 727
Programmes engagés en Afrique - RDC	723 680	1 411 867	658 657	-15 862	1 461 029
Programmes engagés en Afrique - Tchad	147 265	42 849	147 264	0	42 849
Programmes engagés en Afrique - Soudan	0	0	0	0	0
Programmes engagés en Afrique - Sud Soudan	808 525	1 747 780	722 015	-44 483	1 789 807
Programmes engagés en Afrique - Sénégal	0	212 559	0	0	212 559
Programmes engagés en Afrique - Ouganda	2 451	6 521	2 452	0	6 521
Programmes engagés en Afrique - RCA	1 869 882	308 499	1 604 890	-2 922	570 570
Programmes engagés en Afrique - Kenya	148 552	68 005	81 400	0	135 157
Programmes engagés en Afrique - Somalie	63 381	2 646 367	0	0	2 709 748
Programmes engagés en Afrique - Mali	1 489 428	750 386	1 470 209	-19 220	750 386
Programmes engagés en Afrique - Côte d'Ivoire	0	90 025	0	0	90 025
Programmes engagés en Afrique - Libye	1 671 879	399 727	1 598 912	-1 171	471 523
Programmes engagés en Afrique - Niger	474 662	531 668	448 696	-25 966	531 668
Programmes engagés au Yemen	2 540 616	2 810 937	1 748 395	-19 361	3 583 797
Programmes engagés en Syrie-Turquie	842 147	2 079 549	863 702	21 555	2 079 549
Programmes engagés en Amérique	38 090	653 964	36 499	-1 590	653 964
Programmes engagés en Birmanie	394 408	266 396	345 707	-9 885	305 213
Programmes engagés aux Philippines	482 973	76 068	266 317	-2 526	290 198
Programmes engagés au Cambodge	0	768	0	0	768
Programmes engagés en Thaïlande	113 202	0	64 782	0	48 420
Programmes engagés au Nepal	1 414 053	4 101	1 395 159	-18 894	4 101
Programmes engagés en Europe de l'Ouest	139 772	224 949	139 733	-27	224 961
Programmes engagés en Ukraine	0	23 505	0	0	23 505
Fonds dédiés sur autres ressources					
Fonds dédiés sur dons affectés	0	0	0	0	0
TOTAL DES FONDS DEDIES	21 510 120	26 043 484	17 854 163	-288 241	29 411 200

4-10 DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières se décomposent de la façon suivante au 31 décembre 2016 :

(en euros)	31/12/2015	Augment. (souscript°)	Diminut. (rembourst)	31/12/2016
Emprunts	1 530 000			1 530 000
Emprunts obligataires	4 170 000	4 000 000	1 850 000	6 320 000
Autres emprunts et dettes	183 794	239 558	183 794	239 558
Concours bancaires courants	6 376 828	73 975	6 376 828	73 975
TOTAL	12 260 622	4 313 533	8 410 622	8 163 533

Les emprunts correspondent à des avances de trésorerie accordée à l'association ACTED par différents établissements bancaires sous forme de billets à ordres pour un montant total de 1 530 000 €.

ACTED a émis deux emprunts obligataires d'un montant total de 6 320 000 € au 31 décembre 2016 :

- 2 320 000 € en date du 29 juin 2012 au taux fixe de 3 %, à échéance le 29 juin 2017 souscrit par six entités.
- 4 000 000 € en date du 30 juin 2016 au taux fixe de 2.5 %, à échéance le 30 juin 2021 souscrit par huit entités.

4-11 ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(en euros)	31/12/2016	À un an au plus	De un an à cinq ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts et dettes financières divers	8 163 533	2 913 533	3 250 000	2 000 000
Fournisseurs et comptes rattachés	1 198 781	1 198 781		
Personnel et comptes rattachés	156 666	156 666		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	845 348	845 348		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	79 781	79 781		
Groupe et associés	6 807	0	6 807	
Autres dettes	3 592 406	3 592 406		
Produits constatés d'avance	95 922 969	95 922 969		
TOTAL DES DETTES	109 966 291	104 709 484	3 256 807	2 000 000

4-12 CHARGES À PAYER

Le montant des charges à payer inclus dans les postes du bilan se décomposent comme suit :

(en euros)	31/12/2016
Emprunts et dettes financières divers	239 558
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 401
Dettes fiscales et sociales	332 302
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	0
TOTAL	754 261



4-13 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

4-13-1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent au 31 décembre 2016 à 95 923 K€ contre 105 661 K€ l'année précédente. Ils sont principalement constitués par les subventions perçues d'avance, soit la quote-part des subventions de fonctionnement incombant aux exercices futurs.

4-13-2 Ecart de conversion passif

(en euros)	31/12/2016
Afghanistan	4 834 917
Asie Centrale	274 685
Pakistan	1 679 232
Kyrgyzstan	263 735
Sri Lanka	0
Indonésie	4 121
Irak	380 873
Liban	22 176
Palestine	12 764
Jordanie	472 983
Libye	50 916
Yemen	498 456
Turquie/Syrie	365 529
Congo-brazzaville	9 116
République démocratique du Congo	842 645
Tchad	234 457
Sud Soudan	2 256 558
Kenya	158 123
Ouganda	147 377
République Centrafricaine	14 272
Somalie	81 510
Niger	50 850
Côte d'Ivoire	31 917
Mali	41 066
Nicaragua	303
Haïti	274 084
Ukraine	8 774
Myanmar	142 969
Vietnam	7 815
Cambodge	12 383
Thaïlande	2 541
Philippines	76 676
Nepal	126 014
Paris	43
Ecart de conversion sur prêts	553 850
Ecart de conversion sur dettes fournisseurs	0
TOTAL	13 933 729

5- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT
5-1 DÉTAIL ET VARIATION DES PRODUITS DU BUDGET PRINCIPAL PAR PAYS

(en euros)	31/12/2016		31/12/2015		Variations					
	En valeur	en %	En valeur	en %	En valeur	en %				
AFRIQUE	59 425 912	35,11%								
RDC	8 581 200	5,07%								
Ouganda	305 275	0,18%								
Sud Soudan	18 521 696	10,94%								
Mali	4 936 556	2,92%								
Congo Brazzaville	308 088	0,18%								
Tchad	5 046 344	2,98%	57 819 461	38,08%	1 606 451	2,78%				
Soudan	0	0,00%								
Kenya/Somalie	7 686 205	4,54%								
RCA	8 122 000	4,80%								
Niger	4 284 850	2,53%								
Sénégal	1 068 471	0,63%								
RCI	565 229	0,33%								
AMERIQUE (Haïti)	4 033 170	2,38%					1 925 613	1,27%	2 107 557	109,45%
ASIE	31 715 448	18,74%					34 744 125	22,88%	-3 028 677	-8,72%
Afghanistan	14 028 879	8,29%					8 809 236	5,80%	5 219 644	59,25%
Tadjikistan	1 227 647	0,73%	1 220 567	0,80%	7 080	0,58%				
Pakistan	8 028 431	4,74%	13 772 177	9,07%	-5 743 745	-41,71%				
Kirghizistan et Ouzbekistan	824 592	0,49%	759 899	0,50%	64 693	8,51%				
Inde	322 656	0,19%	280 363	0,18%	42 293	15,08%				
Sri Lanka	737 854	0,44%	177 976	0,12%	559 878	314,58%				
Indonésie	0	0,00%	37 106	0,02%	-37 106	N/A				
Cambodge Vietnam	354 881	0,21%	436 677	0,29%	-81 796	-18,73%				
Myanmar	1 631 281	0,96%	1 347 252	0,89%	284 029	21,08%				
Thaïlande	361 880	0,21%	555 164	0,37%	-193 284	-34,82%				
Philippines	1 561 207	0,92%	1 447 432	0,95%	113 776	7,86%				
Népal	2 636 140	1,56%	5 900 278	3,89%	-3 264 138	-55,32%				
MENA	71 887 036	42,48%	56 715 902	37,35%	15 171 134	26,75%				
Palestine	2 283 126	1,35%	1 824 257	1,20%	458 869	25,15%				
Jordanie	26 422 759	15,61%	22 764 631	14,99%	3 658 128	16,07%				
Libye	2 649 150	1,57%	2 459 533	1,62%	189 617	7,71%				
Turquie / Syrie	11 131 807	6,58%	4 174 716	2,75%	6 957 091	166,65%				
Irak	17 030 818	10,06%								
Liban	4 235 226	2,50%	25 492 765	16,79%	3 907 428	15,33%				
Yémen	8 134 149	4,81%								
EUROPE	2 173 675	1,28%	647 584	0,43%	1 526 091	235,66%				
TOTAL	169 235 241	100%	151 852 684	100%	17 382 557	11,45%				



5-2 VENTILATION DES SUBVENTIONS ACQUISES PAR FINANCEUR

Les produits des subventions comptabilisés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016 et ventilés par financeur se décomposent comme suit :

(en euros)	31/12/2016
UNICEF - Fonds des Nations Unies pour l'enfance	28 572 074
OFDA - Office for Foreign Disaster Assistance	26 035 456
ECHO - Service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne	16 269 654
WFP - Programme Alimentaire Mondial	10 803 037
EuropeAid	10 421 832
UNHCR - Haut Commissariat aux Réfugiés	9 412 370
UNOCHA - Bureau de la coordination des affaires humanitaires	8 539 555
WHH	5 680 536
KFW	4 284 787
IOM	4 267 927
Autres financeurs non détaillés	44 948 014
TOTAL	169 235 241

5-3 DETAIL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation correspondent principalement aux revenus issus de la vente de petits équipements sur le terrain.

5-4 DETAIL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation correspondent principalement à la mise en place de projets de distribution de liquidités (cash grant) aux bénéficiaires sur le terrain, à des pertes sur créances irrécouvrables, et à des subventions accordées à d'autres organisations.

5-5 RÉSULTAT FINANCIER

(en euros)	31/12/2016
Produits financiers	4 452 521
Intérêts des prêts	205 448
Gain de change	4 246 992
Autres produits financiers	81
Reprise provision pour risques financiers	0
Charges financières financiers	6 326 295
Intérêts bancaires	126 372
Intérêts des emprunts	295 622
Pertes de change	5 644 425
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	259 444
Autres charges financières	431
Provision pour risques et charges financiers (pertes de change)	0
RÉSULTAT FINANCIER	-1 873 774



5-6 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en euros)	31/12/2016
Produits exceptionnels	794 840
Produits des cessions de biens	66 901
Reprise provision pour actualisation du taux NICRA (taux prise en charge des frais indirects US)	298 380
Régularisation clients	429 206
Divers	354
Charges exceptionnelles	875 462
Pénalités sur bailleurs de fonds	74 649
Pénalités de retard	2 416
Régularisation sur exercice antérieur	264 121
Régularisation clients	344 888
Divers	189 387
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-80 621

6- AUTRES INFORMATIONS

6-1 VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIÉ DE L'ASSOCIATION

Effectif moyen (ventilé par catégorie)	31/12/2016	31/12/2015
Dirigeants	7	6
Cadres	290	315
Employés, Techniciens, Ouvriers et Agents de Maîtrise	3 707	3 988
TOTAL	4 004	4 309

Effectif moyen (ventilé par localisation)	31/12/2016	31/12/2015
Personnel siège et international Acted	285	286
Personnel siège et international Reach	6	30
Personnel siège Convergences	6	5
Personnel national	3 707	3 988
TOTAL	4 004	4 309

6-2 RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX ORGANES DE DIRECTION

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de rémunération. En application de la loi 2006-586 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, les trois plus hauts cadres dirigeants d'ACTED ont perçu en 2016 une rémunération globale nette de 319 404,83 €. Le montant global des rémunérations versées aux 7 directeurs qui composent le Directoire s'élève au 31 décembre 2016 à 611 208,80 € contre 527 533,39 € en 2015 pour 6 directeurs.

6-3 SITUATION FISCALE

N'ayant pas de but lucratif, l'Association, conformément à l'instruction récapitulative du 18 Décembre 2006, n'est pas assujettie aux impôts commerciaux (impôts sur les bénéfices, taxe professionnelle et TVA) pour ses activités non commerciales. D'autre part, l'association est assujettie à la taxe sur les salaires.

6-4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en euros)	31/12/2016	31/12/2015
Engagements donnés		
Retraite du personnel	59 822	59 707
TOTAL	59 822	59 707

(en euros)	31/12/2016	31/12/2015
Engagements reçus		
Plafond de découvert autorisé	9 614 892	8 608 901
Garantie de paiement à première demande	1 048 842	2 672 079
TOTAL	10 663 734	11 280 979

6-5 VALORISATION DU BÉNÉVOLAT ET DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

L'association ACTED ne fait pas appel au bénévolat. Des dons en nature lui sont parfois octroyés sous forme de nourriture et autres produits et matières nécessaires à la mise en œuvre des missions. Ces dons ne sont pas valorisés compte tenu des difficultés pratiques de valorisation et de leur caractère non significatif.

6-6 ENGAGEMENTS POUR INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées lors de leur versement.

La convention collective appliquée est celle de l'indemnité légale. Aucun contrat de travail ou autre ne prévoit d'indemnités de fin de carrière. Les dirigeants non titulaires d'un contrat de travail ont été exclus du calcul de l'engagement car ils ne sont pas bénéficiaires de ces indemnités.

Une évaluation de l'engagement a été effectuée selon la méthode « rétrospective des unités de crédit projetées » désignée par la norme IAS 19 en retenant notamment les hypothèses suivantes :

- Départ à la retraite dans le cadre d'un départ volontaire
- Age estimé de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de charges patronales : 45 %
- Taux d'actualisation : 1,42%

Selon ces hypothèses, le montant de l'engagement au 31 décembre 2016 ressort à 59 822 euros contre 59 707 euros au 31 décembre 2015.

6-7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes inscrit en compte de résultat sur l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à 75 418 €. Ces honoraires sont relatifs au contrôle légal des comptes.

6-8 ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant



7- COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

EMPLOIS (en euros)	Emplois de N = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES (en euros)	Ressources collectées sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
	(1)	(3)		(2)	(4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES PAR LES DONATEURS ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		0
1 – MISSIONS SOCIALES	152 075 377	5 380	1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	22 188	22 188
1.1. Actions réalisées en France	0	0	1.1. Dons et legs collectés	22 188	22 188
- Actions menées directement	0	0	- Dons manuels non affectés	16 808	16 808
			- Dons manuels affectés	5 380	5 380
			- Legs et autres libéralités non affectés	0	0
			- Legs et autres libéralités affectés	0	0
1.2. Actions réalisées à l'étranger	152 075 377	5 380	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
- Répondre aux urgences et construire la résilience aux catastrophes	120 137 872	5 380			
- Co-constituer une gouvernance effective	15 408 970	0			
- Promouvoir une croissance inclusive et durable	16 528 535	0			
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	259 933	16 808	2 – AUTRES FONDS PRIVES	22 150 535	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	26 361	16 808	3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	147 094 706	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	0	0	4 – AUTRES PRODUITS	6 185 925	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	233 572	0	- Autres produits divers	6 185 925	
			- Revenus exceptionnels de cession des immobilisations	0	
			- Produits financiers	0	
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	13 423 669	0			
		22 188			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	165 758 980		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	175 453 354	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	393 566		II - REPRISES DES PROVISIONS	708 001	
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	26 043 484		III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	17 854 163	
			IV– VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tab. des fds dédiés)		0
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 819 489		V– INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V – TOTAL GENERAL	194 015 518		VI –TOTAL GENERAL	194 015 518	22 188
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI –Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		22 188	VI –Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		22 188
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total			Total		



7-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) arrêté au 31 décembre 2016 est établi en application de la loi du 7 août 1991, conformément aux modalités prévues par le décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 et en application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005. Il est élaboré et présenté suivant les modalités prévues par le règlement n° 2008-12 du Comité de la Règlementation Comptable (C.R.C.) applicable aux comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2009.

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) qui vous est présenté a été validé par notre Commissaire aux comptes.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

7-1-1 Définition des missions sociales

L'association de solidarité internationale ACTED répond aux besoins humanitaires des populations dans les situations de crise et au respect de leur dignité, tout en favorisant et mettant en œuvre des opportunités pour un développement durable, en investissant dans les potentiels de l'Homme.

Indépendante, privée et à but non lucratif, l'ONG française ACTED (statut association loi 1901) œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence, et les valeurs de responsabilité, d'impact, d'esprit d'entreprise et d'inspiration.

ACTED s'engage à répondre aux urgences et à développer la résilience face aux situations de crise, à co-construire une gouvernance effective, et à promouvoir une croissance inclusive et durable.

Nous œuvrons sur le dernier kilomètre de l'action humanitaire. Notre mission est de sauver des vies et de répondre aux besoins essentiels des populations dans les zones les plus difficiles d'accès. ACTED développe et met en œuvre des programmes à destination des populations les plus vulnérables qui souffrent de violences, des conflits, de catastrophes naturelles ou d'une situation de pauvreté endémique. L'approche d'ACTED dépasse la réponse d'urgence, avec un engagement dans le développement durable et l'accès des communautés aux moyens de subsistance.

Les missions sociales présentées dans la colonne « emplois » du CER correspondent aux trois piliers axes de la stratégie programme d'ACTED :

- **Répondre aux urgences et construire la résilience aux catastrophes** : activités dans des contextes d'urgence, à la suite d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit, ou dans des contextes de post-urgence, qui visent à répondre aux besoins immédiats d'individus touchés par une situation de crise. Les activités mises en œuvre dans ce cadre incluent l'appui aux abris, la mise en place d'habitats d'urgence, des distributions alimentaires et de biens de première nécessité, des interventions en eau et assainissement, des activités en prévention et mitigation des catastrophes, des interventions en préparation des désastres et renforcement des moyens, ressources et capacités de résilience communautaires et des organisations locales, la réhabilitation des moyens de subsistance et des infrastructures individuelles et collectives, l'accès aux services publics essentiels (eau, énergie, santé, ...), ainsi que le relèvement précoce.
- **Co-construire une gouvernance effective** : activités mise en œuvre afin de contribuer au développement d'une gouvernance locale efficace, qui puisse permettre aux acteurs locaux de co-construire des solutions pour agir collectivement et dans leur propre intérêt, et ainsi être acteurs des processus de développement dynamiques. Les activités mises en œuvre dans ce cadre incluent la promotion d'une société civile responsabilisée et plurielle, l'organisation des acteurs de la société civile, du secteur privé, des autorités (locales ou nationales) et des administrations, le renforcement de leur capacité institutionnelle, la mise en réseau de ces acteurs, des actions de renforcement de la cohésion sociale, l'appui aux capacités des institutions publiques, ou aider la société civile à fournir des services de qualité en l'absence d'acteurs étatiques.



- **Promouvoir une croissance inclusive et durable** : activités dans des contextes de post-urgence et de développement qui visent à favoriser une agriculture durable adaptée au climat, à promouvoir l'accès à l'emploi durable et à une source de revenu pérenne, et à assurer l'inclusion financière des populations exclues. Les activités mises en œuvre dans ce cadre incluent le soutien à la sécurité alimentaire des ménages, le rétablissement des moyens de subsistance, le développement de l'autonomie et de génération de revenus via une approche basée sur l'économie des ménages, la promotion d'approches écosystémiques de l'agriculture, le développement du secteur privé et des PME, l'appui à l'augmentation de la productivité dans le secteur de l'économie informelle, le soutien aux mécanismes de protection sociale, et la promotion de l'accès à une éducation de qualité pour les plus vulnérables.

7-1-2 Méthodes d'élaboration du CER

Le CER globalisé comporte quatre colonnes sans comparatif avec l'exercice antérieur. Les colonnes 1 et 2 du tableau intègrent la totalité des ressources et des emplois en adéquation avec les charges et produits du compte de résultat, selon des modalités analytiques qui lui sont propres.

Les colonnes 3 et 4 du tableau présentent :

- l'affectation par emploi des seules ressources collectées auprès du public (colonne 3) ;
- les acquisitions d'immobilisations financées par ce type de ressources, sous déduction des dotations aux amortissements pratiquées (colonne 3) ;
- le suivi des ressources collectées non affectées et non utilisées des campagnes antérieures (colonne 4).

La ventilation des dépenses de l'organisme dans les rubriques d'emplois du CER se fait grâce à l'usage d'une comptabilité analytique. Le plan analytique est construit à partir des codes affectés à chaque programme (les programmes sont distingués par pays, par bailleur de fonds, et par période de réalisation) qui font l'objet d'un suivi individualisé. A partir de la balance analytique, les charges sont affectées à une rubrique du CER selon les règles d'affectation suivantes :

- **Coûts directs** : affectés à 100% à la rubrique d'emploi du CER correspondante ; pour les missions sociales, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée ;
- **Coûts indirects** : tous les coûts indirects rattachés aux missions sociales ayant déjà été répartis analytiquement en comptabilité, les coûts indirects du siège sont affectés aux frais de fonctionnement ; un coût indirect ne disparaîtrait pas intégralement si la mission n'était plus réalisée.

Le tableau de passage des charges du compte de résultat aux emplois du CER est le suivant :

Emplois du CER Charges (compte de résultat) (en euros)	Répondre aux urgences et construire la résilience aux catastrophes	Co-constituer une gouvernance efficace	Promouvoir une croissance inclusive et durable	Frais de recherche des fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Engagem. à réaliser sur ressources affectées	Total des Emplois = total des charges
				Générosité publique	Subv. et concours publics				
MP, fournitures et autres approv.	52 327 871	5 333 374	6 795 048			88 416			64 544 710
Autres achats et ch. externes	18 173 972	2 556 070	2 037 368	26 361		3 269 101			26 062 872
Impôts et taxes	259 337	56 746	38 732			214 187			569 003
Charges de personnel	47 036 197	6 754 346	7 216 293			1 993 600			63 000 436
Dotations aux amortissements						449 151			449 151
Dotations aux provisions d'expl.							393 566		393 566
Autres charges d'exploitation	2 317 526	706 861	432 536		233 572	500 000			4 190 495
Charges financières	10 957	85	7 009			6 048 799			6 066 851
Dotations aux provisions financières									
Charges exceptionnelles	12 011	1 487	1 549			860 414			875 462
Engagemt. à réaliser s/ ress. affect.								26 043 484	26 043 484
TOTAL	120 137 872	15 408 970	16 528 535	26 361	233 572	13 423 669	393 566	26 043 484	192 196 029

Les charges exceptionnelles allouées aux missions sociales correspondent aux reliquats dus par les bailleurs de fonds et qui n'ont pas pu être perçus. Il s'agit de pertes sur créances, allouées à la mission sociale du programme concerné (Urgence, Réhabilitation ou Développement).

7-2 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX EMPLOIS

7-2-1 Charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics

Les charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics se composent principalement des coûts engendrés par le bureau de représentation d'ACTED à Washington et des coûts pour la recherche de subventions au niveau européen.

7-2-2 Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement correspondent principalement aux salaires et charges sociales des services administratifs, financiers et de la direction générale de l'association. Il est à noter que ce poste inclut également les pertes de change réalisées sur l'exercice comptable. Leur répartition en 2016 est la suivante :

(en euros)	31/12/2016
Charges de personnel (y compris impôts et taxes)	2 207 787
Pertes de change et autres charges financières	6 048 799
Autres frais de fonctionnement (loyers, honoraires, amortissements, etc.)	5 167 083
TOTAL	13 423 669



7-3 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX RESSOURCES

7-3-1 Dons manuels

Sur l'exercice 2016, 22 K€ des dons collectés (affectés et non affectés) ont été utilisés pour couvrir les besoins de projets humanitaires en Haïti, au Népal, au Cambodge et en Syrie. Tous les fonds collectés auprès du grand public sont exclusivement dédiés à l'association ACTED.

7-3-2 Autres fonds privés

Les autres fonds privés représentent 12,6 % des ressources totales de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors reprise de provisions et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs). Ils sont obtenus auprès de bailleurs de fonds privés telles que des fondations françaises ou étrangères, ainsi que des Organisations Non Gouvernementales françaises ou étrangères.

7-3-3 Subventions et autres concours publics

Les subventions et concours publics représentent 83,8 % des ressources totales de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors reprise de provisions et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs). Ils sont obtenus auprès de 61 partenaires : gouvernements, agences gouvernementales pour le développement et institutions internationales. L'Etat Français a fourni à l'association ACTED, via le Ministère des Affaires étrangères et du Développement International, le Centre de Crise, les Ambassades de France, l'Agence Française de Développement, le Sénat, la Ville de Paris, les collectivités territoriales (la Préfecture du Pas de Calais, les Conseils régionaux et départementaux), et l'Office de l'Eau de la Martinique 2,62 % de ses ressources pour 2016.

7-3-4 Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Le compte d'emploi annuel des ressources a été mis en place pour la première fois au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010. Toutes les ressources collectées auprès du public sur les exercices antérieurs ont été intégralement consommées ou affectées en compte de fonds dédiés. Par conséquent, il n'y a pas de report en début d'exercice.

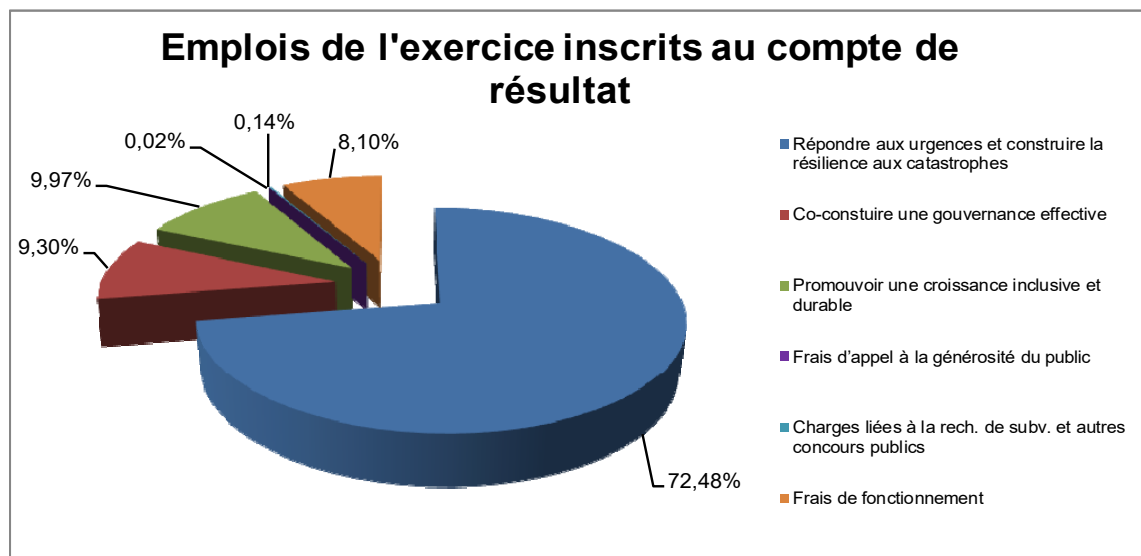
7-4 FONDS DÉDIÉS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

Il n'y a pas de fonds dédiés à l'ouverture ni à la clôture de l'exercice 2016, les dons manuels affectés ayant été employés pour leur totalité au cours de l'exercice.

7-5 INDICATEURS

7-5-1 Emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat

Cet indicateur est construit à partir des données de la colonne 1 du CER. Ne sont pas pris en compte, dans le dénominateur, les dotations aux provisions et les engagements à réaliser sur ressources affectées.

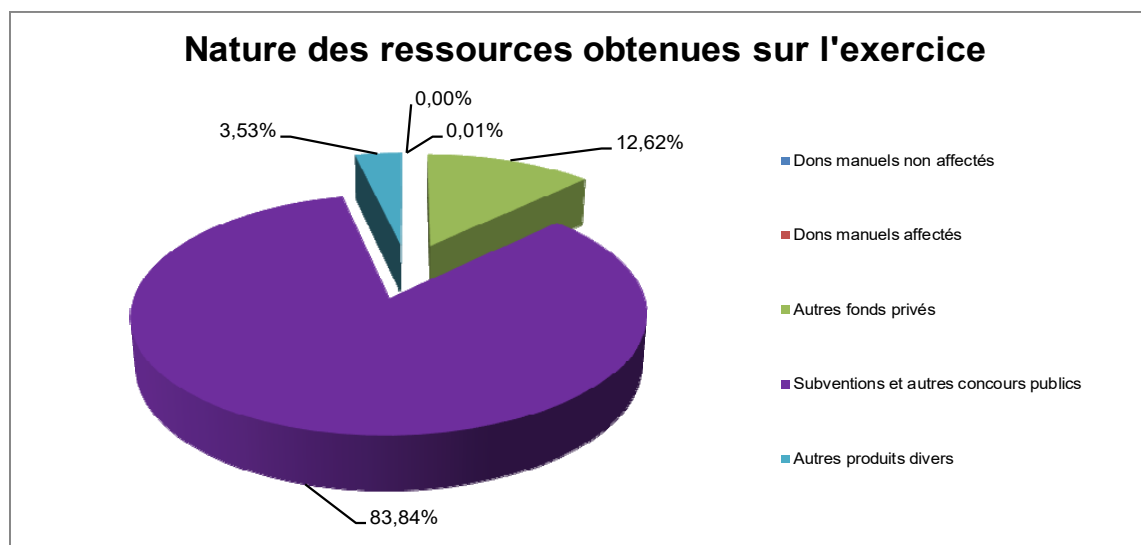


Sur 100 euros dépensés en 2016 :

- 73 euros ont été consacrés à la mission « répondre aux urgences et construire la résilience aux catastrophes » ;
- 10 euros ont été consacrés à la mission « promouvoir d'une croissance inclusive et durable » ;
- 9 euros ont été consacrés à la mission « co-construire une gouvernance effective » ;
- 8 euros ont été consacrés aux frais de fonctionnement.

7-5-2 Ressources de l'exercice par nature

Cet indicateur est construit à partir des données de la colonne 2 du CER. N'est pas pris en compte, dans le dénominateur, le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs.



Sur 100 euros de ressources obtenues en 2016 :

- 84 euros proviennent des subventions et autres concours publics ;
- 13 euros proviennent des autres fonds privés ;
- 3 euros proviennent d'autres produits divers.